

Villecresnes



**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2014

DELIBERATION N° 2014-033

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'EQUIPEMENT
HOSPITALIER DU SUD-EST DE LA REGION PARISIENNE –
ELECTION DE DEUX DELEGUES TITULAIRES ET DEUX DELEGUES
SUPPLEANTS**

Présents :

M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX, Madame Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU, M. Valère VILLA, Mme Maryse VOLANTE, M. Gilbert CHAILLOU, Mme Catherine CASIER, M. Patrick GIVOR, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, M. André ARDIOT, Mme Françoise VILLA, M. Daniel SCHREIBER, Mme Monique MONTEBAULT, M. Thierry DEBARRY, Mme Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Michel PINJON, M. Didier FABRE, Mme Sylvie ZANOUNE, M. René-Jean CULLIER DE LABADIE, Mme Annie-France VIDON, Mme Anne-Marie MARTINS, M. Didier GIARD,

Absents représentés :

*Madame Anne-Laure HIRON représentée par Monsieur Christian FOSSOYEUX
Monsieur Gilles GUILLAUME représenté par Madame Jeannine MAILLET*

Monsieur Gilbert CHAILLOU a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Le Conseil Municipal,

Conformément aux dispositions de l'article L2121-21 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégués du Conseil Municipal au Syndicat sont élus au scrutin secret à la majorité absolue ;

Le Syndicat Intercommunal pour l'Équipement Hospitalier du Sud-Est de la Région Parisienne est administré par un Comité au sein duquel la commune de Villecresnes est représentée par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants ;

Mesdames Isabelle LAFON et Anne-Marie MARTINS sont désignées en qualité de scrutatrices ;

Monsieur le Maire propose la liste de candidats suivants :

Titulaire 1 : Valère VILLA

Titulaire 2 : Marie-Renée AUROUSSEAU

Suppléant 1 : Michel PINJON

Suppléant 2 : Gilles GUILLAUME

L'élection à laquelle il a été procédé, a donné les résultats suivants :

Pour : 23

Abstentions : 6

Article 1 : La liste proposée par Monsieur Le Maire ayant obtenu la majorité des suffrages au premier tour de scrutin, sont élues déléguées du Conseil Municipal au Syndicat Intercommunal pour l'Équipement Hospitalier du Sud-Est de la Région Parisienne les personnes suivantes :

Titulaire 1 : Valère VILLA
Titulaire 2 : Marie-Renée AUROUSSEAU
Suppléant 1 : Michel PINJON
Suppléant 2 : Gilles GUILLAUME

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,
Pour copie conforme
Le Maire,
Gérard GUILLE

